



FICHE D'INSCRIPTION au stage

Animateur Club 2026

Coller ici
Une photo d'identité
récente

Lieu: 2 Rue de la Plénière, 57420 Verny

Date: 28 et 29 Mars 2026

Pré-requis: **PSC1 Obligatoire**

18 ans Minimum

Grande Motivation

VTT OBLIGATOIRE ou GRAVEL

CODEP 57: 40€

Autres CODEP: 75€

Droit à l'image **Oui**: Droit à l'image **Non**:

(Cocher la case correspondante)

Nom :Prénom :

Adresse complète :

.....

E-mail.....

Date de naissance :Téléphone :

Profession :

Carte de membre F.F.C.T. n° : pour l'année en cours (obligatoire)

Pratique le cyclotourisme depuis :

Buts recherchés dans cette session :

.....

Domaine d'activité (route ou vtt)

Objectifs (s) futur(s)

Club d'appartenance :Président :

Numéro du Club.....

**Je vous prierai donc de verser par chèque à l'ordre du CODEP 57
la somme selon la case coché qui vous correspond.
Le chèque sera encaissé après le stage**

Signature du candidat

Signature et avis motivé du Président du Club

**je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur. (Voir au Verso)
A retourner signé avec le chèque et une copie du PSC1 avant le 15 Mars 2026 au
délégué départemental formation:
Mr Humbert Roger, 19 rue du Breuil, 57525 TALANGE
Mail: roger_humbert@bbox.fr**

Règlement intérieur de la formation

- Nombre de stagiaires maxi par stage : 23.
- Nombre de stagiaire maxi par club : **3**, avec ordre de priorité désigné par le président de club.
- Les fiches inscriptions sont à demander au délégué départemental formation.
- La motivation du candidat sera prise en compte, il sera demandé au candidat un engagement moral vis-à-vis du Comité Départemental de Cyclotourisme 57.
- Les candidats s'engagent à suivre le stage en entier.
- L'hébergement sur place est obligatoire durant les stages.
- Les frais de formation sont à régler en totalité lors de l'inscription (un chèque par candidat).

Signature du candidat